

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement

*Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative*

Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception :

Dossier complet le :

N° d'enregistrement :

1. Intitulé du projet

Projet d'extension de la Distillerie Longueveau (ICPE)

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

SARL DISTILLERIE LONGUETEAU

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

M LONGUETEAU Francois, Gérant

RCS / SIRET

4 8 0 8 5 0 2 6 2 0 0 0 1 9

Forme juridique SARL

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
1-a) Installation Classée pour la Protection de l'Environnement	Autre Installation Classée pour la Protection de l'Environnement soumise à autorisation

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Le projet consiste en la construction d'un nouveau bâtiment, d'une annexe de la cuverie, et d'un parking.

Le bâtiment abritera :

- 1- Un chai de 1500 tonneaux en bois d'une capacité de stockage de 525 000 litres d'alcool à 55°;
- 2- Une salle de stockage : produits finis (60 000 l à 45° conditionnés en cartons de 6 bouteilles sur 150 palettes) + matières sèches (cartons, coffrets bois, surcapsules, bouchons, etc. sur 90 palettes) ;
- 3- Une salle d'embouteillage : 3 cuves tampons de 3.000 l (ponctuel) au total à 45° ;
- 4- Des locaux pour le personnel, comprenant une salle de déchets d'emballage cartons et plastique ;
- 5- Un local technique : groupes de froid et tableaux électriques, pas d'alcool ni ne palette.
- 6- L'annexe de la cuverie (non couverte et ouverte) accueillera 150 000 litres d'alcool à 45°.
- 7- Un parking de 6 places pour véhicules légers, et 4 places véhicules lourds (dont deux vis à vis des quais de déchargement)
- 8- Un emplacement réservé pour un futur chais de 525 000 litres à 55° attenant au nouveau bâtiment (phase 2 ultérieure)

4.2 Objectifs du projet

L'objectif principal du projet est d'améliorer les conditions de travail dans l'exploitation. Il permettra également de répondre à la demande en augmentant sa production de rhum vieux (vieillessement en tonneaux), et d'augmenter la production de 5% à 10 % de manière globale.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

Les travaux consisteront principalement à l'édification du nouveau bâtiment, comprenant les phases suivantes :

- Préparation du site : enlèvement de la canne à sucre (champs cultivé actuellement) et opérations de terrassement
- Mise en place des fondations
- Edification du bâtiment
- Construction des voiries définitives, réseaux, éclairage et marquages au sol.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Le nouveau bâtiment permettra de produire du rhum vieux (vieillessement en futs), de faire de l'embouteillage de rhum et de punchs.

- Différents postes de travail sont prévus :

- o 3 (+1 possible dans le futur) personnes à la mise en bouteille
- o 3 (+1 possible dans le futur) personnes à la préparation de fruits

- Visites extérieures :

Le bâtiment n'accueillera pas de visiteurs (principalement pour des raisons d'hygiène et de normes) mais il sera observable depuis l'extérieur puisque les visites du Domaine passeront par-là à l'avenir. Pas de véhicule cependant, toutes les visites sont piétonnes.

- Entrées et sorties de produits : il est attendu les mouvements suivants :

- o Exportation de 2 containers par mois maximum de rhums & punchs
- o Importation de 2 containers par mois maximum (matières sèches : bouteilles, étiquettes, bouchons, etc.)
- o 1 livraison par jour au dépôt (1 camion de 9m³) de rhums & punchs

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Le projet fera l'objet d'une demande de modification du Dossier d'Autorisation Environnementale Unique de la distillerie.

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Nouveau bâtiment (m2)	+/- 2400
Annexe (m2)	+/- 200
Parkings et voiries (m2)	+/- 2000
Chais phase 2 (m2)	+/- 650

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)
d'implantation

Domaine de l'espérance
Sainte-Marie
97 130 Capesterre-Belle-Eau

Note : les coordonnées
géographiques ci contre sont
données dans le référentiel
géographique des Antilles
Françaises :
x : 652507,496
y : 1778918,278

Coordonnées géographiques¹

Long. 65°25'07"496 Lat. 17°78'91"827

Pour les catégories 5° a), 6° a), b)
et c), 7° a), b) 9° a), b), c), d),
10°, 11° a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 34°,
38° ; 43° a), b) de l'annexe à
l'article R. 122-2 du code de
l'environnement :

Point de départ :

Long. ___° ___' ___" Lat. ___° ___' ___"

Point d'arrivée :

Long. ___° ___' ___" Lat. ___° ___' ___"

Communes traversées :

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui

Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation
environnementale ?

Oui

Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les
différentes composantes de votre projet et
indiquez à quelle date il a été autorisé ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative


5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Capesterre-Belle-Eau
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	PPRN Approuvé le 3 mars 2008. Le projet est situé sur une zone de faille. Selon le règlement du PPRN, les ICPE installées sur une zone de faille doivent faire l'objet d'une étude caractérisant le risque lié à la présence de faille. Cette étude doit s'attacher à confirmer ou informer la présence de la faille, et en cas de confirmation délimiter sa position et son degré d'activité.
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	



6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il **susceptible** d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Perturbations mineures sur la faune et la flore. L'emplacement du projet est actuellement exploité en monoculture (cane à sucre). Le projet ne vient pas briser une continuité écologique.
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Consommation d'espaces agricoles, actuellement utilisés en monoculture (cane à sucre) : 0,79 ha
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Possiblement concerné par le risque incendie/explosion de la distillerie Longueteau. Cet aspect sera étudié dans le cadre de la mise à jour de l'étude de dangers qui sera réalisée dans le cadre du dossier de modification du DAEU.
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	- Entrées / sorties de produits : augmentation de 5% à 10% du trafic, soit : o chaque mois : 2 containers sortiront et 2 container entreront sur le site o Chaque jour : 1 livraison au dépôt (1 camion de 9m3) -Circulation de véhicules légers : 5 à 8 véhicules correspondant aux employés qui rentreront le matin à 6 heures et repartiront à 13 heures.
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	La principale nuisance sonore viendra probablement de l'augmentation de la circulation de camions. L'exploitation du bâtiment en tant que telle générera une augmentation très faible des niveaux sonores, et son impact est considéré comme négligeable sur le voisinage.

	Engendre-t-il des odeurs ? Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des vibrations ? Est-il concerné par des vibrations ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Durant la phase travaux des vibrations sont à anticiper pendant le terrassement.
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ? Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Oui, très faible : éclairage du bâtiment par détection de mouvement (normalement éteint).
Emissions	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Indirectement, par l'augmentation du trafic routier;
	Engendre-t-il des rejets liquides ? Si oui, dans quel milieu ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Eaux sanitaires : traitées via une fosse septique (zone ANC) Eaux de carreaux: séparateur d'hydrocarbure puis rejet dans le milieu naturel. Eaux de toiture : rejet dans le milieu naturel.
	Engendre-t-il des effluents ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Actuellement l'exploitation génère environ 10 m3 de déchet par semaine, qui sont emmenés en déchetterie. Un augmentation de 5 à 10 % de déchets est prévue.

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Réduction de la surface d'exploitation agricole (monoculture de canne) de 0,79 ha. Permet d'augmenter la production de rhum, le projet favorise donc indirectement l'activité agricole.

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

Oui, elles seront cumulées avec les incidences de la distillerie Longueueau. La plus grosse incidence pressentie porte sur le trafic routier et les nuisances sonores qui y sont liées : augmentation de 5 à 10 % du trafic de camions (2 entrées et 2 sorties de container par mois en plus), ajout de 5 à 8 véhicules légers qui viendront se stationner le matin et repartiront le soir.

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

Le projet est situé en zone agricole, et est majoritairement entouré de champs de canne, mise à part la distillerie Longuetreau coté est / Sud-Est, et une maison de l'autre côté de la route départementale, côté Nord-Est.

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Selon nous une étude d'impact n'est pas nécessaire dans ce cas. La principale incidence du projet sera sur le trafic routier, et nous la considérons comme faible à modérée (5 à 10 % du trafic de camions soit 2 entrées et 2 sorties de container par mois en plus, ajout de 5 à 8 véhicules légers). Pour le reste, les incidences sur la biodiversité, sur le paysage, et sur le milieu physique nous semblent très faibles de par l'usage actuel du site (monoculture de canne), le peu de voisinage en proximité directe du site (une seule maison à l'extrémité Nord-Est du site, de l'autre côté de la route départementale), la faible superficie des travaux (moins de 1 ha) et la nature des activités prévues.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet	
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ; <input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ; <input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le <u>paysage lointain</u> ; <input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un <u>projet de tracé ou une enveloppe de tracé</u> ; <input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ; <input checked="" type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets. <input type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Fait à

Ste Marie

le,

05/08/2020

Signature



DISTILLERIE LONGUETEAU

Section Bélair - Sainte-Marie
97130 CAPESTERRE BELLE-EAU
Tél.: 0590 86 07 91 - Fax: 0590 86 52 72
Siret: 480 850 262 00019

